

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

2s. 6a. ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

ANNEE. 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION, }
St. Famille, No. 14. }

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 24 OCTOBRE, 1849.

BUREAU DE REDACTION }
Rue Ste. Famille, No. 14 }

EDUCATION.

LES SŒURS de la CONGREGATION
L'ÉTABLISSEMENT DE ST. ROCH DE QUEBEC,
ONT l'honneur de pouvoir annoncer au public que le prix de la pension des élèves a été fixé à 125 1/2 \$ par année, payable d'avance par trimestre. Demi-pension 125 1/2 \$, Piano 125 1/2 \$.

Le cours d'instruction embrasse les langues française et anglaise, la Grammaire, l'Écriture, l'Arithmétique, la Géographie et l'usage des Globes, l'histoire ancienne et moderne, la Rhétorique, la musique, la Musique vocale et instrumentale, le dessin, la Peinture, la Couture et la Broderie.

Les vacances commencent vers le 15 Août et vont à la mi-Septembre; elles sont précédées d'un examen général et de la distribution des prix. Les parents qui désirent que l'établissement fournisse à leurs enfants les livres ou les articles nécessaires à la Broderie et au Dessin doivent remettre l'annonce entre les mains de la Directrice des fonds de l'établissement.

Le blanchissage et les lits sont à la charge des élèves.

St. Roch, 12 Octobre, 1849.

Avis Public.

Le Soussigné, en conformité à un Acte passé dans la dernière Session de la Législature, a transporté le Bureau d'Enregistrement du Comté de l'Islet, en la Paroisse de St. Léon.

J. D. LEPIRE,
Régistrateur.

St. Léon, 11 Octobre 1849.

Messieurs les Rédacteurs du *Canada* et du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer, une fois seulement, dans leur journal cet avertissement.

Les personnes qui désireraient louer des bancs dans la chapelle des M. M. de la Congrégation, pourront s'adresser à A. DURAND, Trésorier.

Québec, 8 Oct. 1849.

IMPORTANT POUR LES MARCHANDS!

Propriétaire de *l'Ami de la Religion* et *de la Patrie* informe MM. les marchands et autres, que par suite d'arrangements, il sera sommairement toutes les ventes par jour, qui se feront en cette ville. On s'adresse au bureau du Journal, 14, rue Ste. Famille, Haute-Ville, Québec.

Nos. 125-6d, par année.

Québec, 8 Oct. 1849.

A Vendre ou à louer.

Un superbe emplacement, situé sur les bords du lac, du côté sud de la Rue St. Louis, adjoint aux terrasses du gouvernement. Les personnes qui désirent l'acheter ou le louer pour y bâtir doivent s'adresser à ce bureau.

Québec, 19 sept. 1849.

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC.

Membres de l'Institut sont respectueusement informés que, pour la classification des livres de la Bibliothèque qui est terminée, l'on est obligé d'exiger la remise de tous les livres qui sont entre leurs mains depuis plus d'un mois.—Ces livres en un nombre considérable et il est de la plus grande importance qu'ils soient rapatriés immédiatement.

EDMOND LANGEVIN, Ptre.
Bibliothécaire I. C. Q.
Bureau de lecture, 8 oct., 1859.

JOS GAUVIN,

1. Rue La Fabrique, Haute-Ville, QUEBEC.

Soussigné prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il vient d'ouvrir un magasin de

Quincaillerie et Ferronnerie.

La maison ci-devant occupée par M. Labrie, sur les bords de la rue, est au complet, et il ose espérer qu'on trouvera chez lui tous les effets dont on a besoin, à des prix très modérés. L'expérience qu'il acquiert dans cette branche de commerce, et la ponctualité avec laquelle les pratiques sont servis, devront lui mériter une part du succès public.

Rue La Fabrique,
Vis-à-vis le magasin de M. Boisseau.
JOS. GAUVIN.
Québec, 25 mai 1849.

PLACEMENTS et Maisons à vendre,
T. A. PARANT, jr.
Québec 4 juin 1849.

JOURNAL LITTÉRAIRE.

Le terne sec.—Suite et fin.

Le docteur n'eut pas le temps de s'étonner. Le silence devint tout d'un coup général et absolu. Le tirage commençait.

L'enfant, placé à gauche, plongea sa main dans la roue que l'homme noir venait de tourner plusieurs fois avec rapidité. Il en tira un numéro qui fut déplié et crié à haute voix. Tous les regards étaient fixés sur un seul point, tous les cœurs tendus. Le numéro crié fut répété au même instant et comme par magie à l'autre extrémité de la salle. Il en fut de même pour les numéros suivants. A chaque numéro proclamé, il se faisait dans la foule un murmure, un bruissement où l'on distinguait deux parties comme dans un chœur d'opéra : celle de l'espoir déçu, dans le genre chromatique, et celle de l'espoir réalisé, sur un mode vif et bruyant. Au cinquième numéro, un cri subit partit d'un des coins de la salle, et l'on vit bondir en l'air, au-dessus des autres têtes, un homme qui hurlait, riant et pleurant à la fois.

Cet homme venait de gagner la quine, une fortune, quelque minime que fût sa mise. Seulement, il y avait un malheur : c'est qu'il venait au même instant d'être frappé de folie. On l'emporta.

La foule s'écula. Toute les physionomies, tout-à-l'heure animées par l'espoir, étaient abattues et mortes. Il ne manquait certes pas là de gens qui avaient risqué et perdu leur pain de la journée.

Le docteur s'éloigna profondément attristé par tout ce qu'il venait de voir et d'entendre, et se rappelant le mot de Roscommon.

"There should be no endeavour where is no reasonable hope." (Il ne devrait pas y avoir d'efforts là où il n'y a pas d'espoir raisonnable.)

Il réfléchissait à tout cela en hâtant le pas. Sa pensée vint à se reporter sur la Quintin. Qu'est-ce que la Quintin venait faire là ? Elle jouait donc à la loterie, elle aussi ? Et sur cette donnée il revint invinciblement à cette idée à laquelle il avait autrefois si difficilement renoncé, que c'était à la Quintin qu'il devait sa fortune. De cette façon, en effet, tout pouvait s'expliquer. La Quintin avait fait quelque gain énorme ; elle avait voulu récompenser les soins et le généreux dévouement de son médecin. Il se rappelait avec émotion l'exclamation de la Quintin sur la pauvreté de sa mansarde, la nuit où il l'avait transportée et secourue chez lui. Si la vieille fille n'avait pas changé sa misérable façon de vivre, c'est qu'elle tenait à l'indéracinables habitudes d'avarice.

Le docteur était vivement agité par toutes ces réflexions. En même temps qu'il était pénétré d'un sentiment de profonde gratitude pour la comtesse, il était heureux de se dire que l'heure attendue par lui de la restitution était venue. L'accomplissement de ce devoir n'aurait pas même pour lui le mérite d'un sacrifice (et il le regrettrait presque), car il pouvait facilement aujourd'hui y satisfaire. Grâce aux éléments fournis par la Quintin, sa position était assurée.

Il résolut aussitôt d'aller le soir même, après sa consultation, remercier son ancienne malade, se promettant bien de tout faire pour obtenir d'elle qu'elle vécût d'une manière plus convenable, et qu'elle s'inquiétât un peu plus des soins dus à son âge.

Les visiteurs furent plus nombreux ce jour-là que de coutume. Le docteur, après avoir examiné le dernier, se dispo-

sait à se rendre dans la rue du cloître Saint-Méry, lorsqu'un homme d'une soixantaine d'années se présenta dans son cabinet. La nuit commençait à tomber : la lampe n'était pas allumée encore. Le docteur allait appeler :

Ne dérangez personne, lui dit le personnage qui venait d'entrer. Je viens simplement vous prier de venir voir, Mlle Quintin.

—Que lui est-il donc arrivé ? J'allais chez elle.

Le messager donna quelques détails tellement alarmants que le docteur le fit monter avec lui dans un cabinet pour arriver plus tôt. La comtesse avait été prise en rentrant de douleurs violentes dans la tête auxquelles avaient succédé des vertiges.

Le médecin grimpa l'escalier quatre à quatre, laissant derrière lui le vieillard que son âge empêchait d'aller aussi vite.

Il était trop tard. Lorsque le docteur entra la Quintin était morte et froide déjà étendue sur son lit, telle que son messager l'avait laissée, l'œil à demi-fermé, les muscles de la face relâchés. La bouche était ouverte, exposant son néant...

Le docteur s'était assis, le front caché dans ses mains.

—J'aurais dû laisser quelqu'un auprès d'elle, dit le vieillard en se lamentant. Le docteur releva la tête.

—Cela n'eût pas servi à grand'chose, dit-il. Il eût fallu un miracle pour la sauver cette fois.

—Monsieur, lui dit le vieillard, il n'eût guère possible, avec le caractère de Mlle Quintin, d'avoir avec elle des relations autres que le commerce indifférent du monde. Pourtant, Mlle Quintin avait pour moi, j'ose le dire, de la considération et j'avais quelques raisons d'espérer qu'elle se déterminerait à m'épouser. Elle me disait encore dernièrement, quand je la pressais à ce sujet, avec tous le respect, s'entend, qu'elle méritait à bon droit : "Un autre jour, nous causerons de cela." J'avais de l'attachement pour elle, je le dis encore aujourd'hui qu'elle ne m'entend plus, et j'ai avec cela, heureusement, un caractère patient et facile. En joignant mes petites économies aux siennes, j'aurais pu me reposer, car le moment en est bien venu pour moi, nous nous serions soutenus l'un l'autre et nous aurions été heureux. Je perds beaucoup à cette mort, monsieur.

Le docteur considérait ce singulier vieillard qui déplorait la perte d'un bien dont si peu de gens eussent fait cas. Il eut le reconnaître pour l'homme qui tenait compagnie à Mlle Quintin, sur l'estrade, derrière le maire. N'accompagniez-vous pas, monsieur, aujourd'hui Mlle Quintin ? demanda-t-il.—Oui, monsieur. J'avais obtenu pour elle la permission d'assister au tirage de la loterie dans l'annexe réservée. Elle s'en faisait depuis long-temps une fête. Je suis écrivain public rédacteur, et en outre attaché pour des écritures au bureau central du tirage de Paris. Lorsque je suis parti d'ici ce matin avec cette pauvre chère demoiselle, j'étais loin de penser que ce soir...

—Pardonnez ce que ma question peut avoir d'indiscret et veuillez l'attribuer à un motif sérieux. Mlle Quintin jouait-elle à la loterie ?

L'écrivain public hésita avant de répondre. Il regardait le docteur.—Oui, monsieur, dit-il enfin.—Et pourriez-vous m'apprendre, continua le docteur dont le cœur battait plus vite, si elle n'a pas gagné, il y a un an environ, une somme assez forte ?...

Le vieillard répondit, après un assez

long silence.—Non, monsieur. Mlle Quintin n'a jamais gagné à la loterie.

—Ce n'était pas elle murmura le docteur.

Il se leva pour sortir. Mais il s'arrêta : il ne pouvait quitter cette chambre. Il lui semblait laisser derrière lui quelque chose.

—Savez-vous, dit-il, si Mlle Quintin a des parents qui puissent s'occuper des dernières démarches...

Je me chargerai de ce pénible devoir, dit le vieil écrivain public ; car j'ai tout lieu de croire que Mlle Quintin ne laisse personne derrière elle. Il y a bien longtemps que je connais toutes ses affaires, car, faut-il l'avouer ? son éducation avait été négligée, et elle avait besoin de quelqu'un pour sa rente et toutes ses petites affaires. Elle avait bien voulu m'honorer de sa confiance. Je n'ai jamais eu grande correspondance à rédiger pour elle.

Le vieillard s'arrêta. Le docteur n'avait pu s'empêcher de remarquer l'élocution particulière et un peu pompeuse du vieil écrivain public. Ses dernières paroles le frappèrent et formulèrent, pour ainsi dire en lui, un vague reprochement...

Il prit tout à coup le vieillard par la main, le fit asseoir devant lui, et fixant son regard sur le sien :

Monsieur, dit-il, poussé par une force inexplicable, vous m'avez trompé tout-à-l'heure !

Et tirant de sa poche un papier qu'il lui présentait,

—C'est vous qui avez écrit ceci !

L'écrivain public rougit.—C'est le premier mensonge que j'ai fait de ma vie, et je l'ai fait pour tenir sur la tombe de Mlle Quintin une promesse jurée.—Je ne m'étais pas trompé ! dit le docteur en s'approchant du lit de la morte.

—Si j'ai mal fait, monsieur, que le bon Dieu me juge, Mlle Quintin m'avait fait jurer de ne jamais révéler ce secret. Lorsqu'elle vous fit parvenir par mon ministère la plus grande partie de terne sec qu'elle avait eu le bonheur de faire sortir, elle voulut que vous ignorassiez, comme tout le monde, que c'était à vous qu'elle devait ce gain étonnant.

Dans ses idées, se disant qu'il faut pour ces jeux du sort agir uniquement d'inspiration, elle craignait sans doute que la sortie répétée du même terne ne fût influencée, empêchée par la connaissance que vous auriez de ce qu'elle comptait placer de nouveau sur ce terne. Elle ne s'était réservée les trois mille francs qui complétaient avec ce que vous avez reçu la somme de son premier gain que pour nourrir encore les mêmes numéros jusqu'à ce qu'ils sortissent de nouveau, et je vous le jure, je jure devant elle, monsieur, qu'elle vous aurait fait fidèlement parvenir votre part des bénéfices sur lesquels elle comptait.

Il s'interrompit pour aller prendre derrière un petit miroir appendu au-dessus de la cheminée un papier gras et froissé.

Au reste, monsieur, continua-t-il, voici les papiers pouvant certifier la mise de la première sortie. Voici le certificat du bureau central constatant que Mlle Barbe Quintin a touché 18,000 fr. pour produit d'un terne sec sorti le 15 novembre 1826, sur la mise de trois francs. C'était un petit écu, que j'ai porté moi-même, je me le rappelle. Dieu est témoin qu'elle a employé les trois mille livres restant, sauf l'écu qu'elle avait avancé en votre nom, uniquement à nourrir ce terne, et qu'elle fût morte de faim à côté de cet argent.

Il y avait dans toutes ces révélations un

point important que le vieillard omettait. Il s'en aperçut.

—Voyez les numéros, monsieur, s'il vous plaît, reprit-il, 60 30, 8. Voici maintenant la prescription que vous lui avez ordonnée, laquelle prescription porte en effet pour quantités des divers remèdes, les trois numéros révélés. Ceci est à vous, monsieur, et vous seul avez le droit d'en disposer.

Le docteur prit machinalement les papiers que l'écrivain mettait dans sa main. A peine s'expliquait-il encore les résultats d'un aussi étrange coup du hasard. Il n'en pouvait douter cependant : c'était bien lui, c'était bien son ordonnance qui avait été la cause du gain de la Quintin. Les trois bienheureux numéros se détachaient, identiques, sur l'ordonnance et sur le récépissé de la loterie. Le docteur se leva, abasourdi par tout ce qu'il venait d'entendre, et pria l'écrivain de venir le voir le lendemain sans faute. Il avait besoin de réfléchir avant de prendre une décision sur l'emploi des fonds de la défunte. Il fut en outre convenu que le vieillard se chargerait pour le moment des démarches de l'inhumation.

Lorsqu'il arriva le lendemain chez le docteur à l'heure convenue, celui-ci lui dit :

—Vous avez été l'ami, monsieur de celle qui m'a fait, peu importe les motifs qui l'ont guidée, qui m'a fait ce que je suis et ce que je pourrai devenir. Vous me permettez donc d'agir en son nom en cette circonstance.

Le vieillard salua.

—Voici les quinze mille francs que vous m'avez fait parvenir d'après ses instructions. Je n'ai jamais considéré cet argent que comme un prêt. Il a fructifié entre mes mains, et cette restitution m'embarasse aujourd'hui en aucune façon mes affaires. Cet argent vous appartient, monsieur, à vous que Mlle Quintin honorait de son amitié et de sa confiance ; à vous qui avez été pour quelque chose aussi dans l'heureux changement survenu dans ma position. Avec cette somme je pense que vous pouvez réaliser le désir que vous formiez de prendre votre modeste retraite. Dans tous les cas, je serai toujours heureux de me mettre à la disposition d'un honnête homme tel que vous. Prenez ces billets, monsieur.

Le vieil ami de la comtesse, ému, incertain, voulait refuser :

—Vous m'avez promis tout-à-l'heure de m'obéir, lui dit le docteur, à moi qui vous parle en son nom. Elle n'avait plus de parents : A qui cet argent reviendra-t-il, si vous le refusez ? Vous m'offenseriez en me remerciant : c'est un devoir que j'accomplis. Vous me permettez seulement, ajouta le docteur qui craignait quelque faiblesse du vieillard, vous me permettez de vous demander la promesse de ne pas donner à cet argent un placement... incertain et surtout de ne jamais tenter le sort sur les numéros 8, 30 et 60 ?

—Oh ! monsieur ! répondit le vieillard, un peu blessé dans ses délicatesses de joueur, ces numéros sont votre propriété.

—Vous me permettez alors de la conserver exclusive. Il est entendu aussi ajouta-t-il en terminant, que vous me laisserez seul acquitter les frais de service, convoi et enterrement de Mlle Barbe Quintin.

—Pauvre comtesse ! dit le vieil écrivain public en essayant ses yeux.

FÉLIX TOURNACHON.

